



CRANS MONTANA   
AUDI FIS COUPE DU MONDE  
Ski alpin Dames  
23 • 24 janvier

21

# Coupes d'Europe et du monde de ski alpin Crans-Montana

## Concept de protection COVID-19



Valable dès le 20 novembre 2020

## Table des matières

<b>1. Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Objectifs du Comité d'organisation des courses de ski alpin Crans-Montana</b> .....	<b>3</b>
2.1 Mesures générales et responsabilité individuelle .....	4
<b>3. Structure du concept de sécurité</b> .....	<b>6</b>
3.1 Annexes selon les groupes de personnes .....	7
<b>4. Organisation COVID-19 sur le site de compétitions à Crans-Montana</b> .....	<b>8</b>
4.1 Hygiène et mesures de protection .....	8
4.2 Masques de protection .....	8
4.3 Testing pour la COVID-19 .....	8
4.4 Traçabilité .....	9
4.5 Comportement en cas de symptômes .....	9
4.6 Préposé COVID-19 .....	10
4.7 Task Force .....	10
<b>5. Règlementations spécifiques</b> .....	<b>10</b>
5.1 Accréditations .....	10
5.2 Zone de départ et d'échauffement .....	11
5.3 Zone mixte .....	11
5.4 Séances des chefs d'équipe .....	11
5.5 Tirage au sort et distribution des dossards .....	11
5.6 Transport .....	11
5.7 Restauration sur les lieux de compétition .....	12
5.8 Cérémonie de remise des prix .....	12
5.9 Centre de presse et conférence de presse .....	12
5.10 Tente ravitaillement Staff .....	12
5.11 Zone Invités.....	13
<b>6. Installations externes</b> .....	<b>13</b>
6.1 Hôtels .....	13
6.2 Remontées mécaniques .....	14
<b>7. Communication</b> .....	<b>14</b>
7.1 Information aux Fédérations nationales de ski .....	14
7.2 Echanges d'informations .....	14
7.3 Diffusion de l'information .....	14
<b>8. Responsabilités</b> .....	<b>15</b>

## 1. Introduction

Un concept de protection COVID-19, qui doit être approuvé par les autorités médicales du canton du Valais, a été rédigé afin d'organiser des compétitions de Coupe du monde et d'Europe de ski à Crans-Montana dans un environnement sécurisé.

L'impact économique direct et indirect de ces événements est, pour le Canton du Valais et la région de Crans-Montana, considérable. Il est donc nécessaire que ces courses de ski puissent avoir lieu et soient fructueuses, d'un point de vue sportif et médiatique.

Le concept de protection COVID-19 a été rédigé en étroite collaboration avec Swiss-Ski, ainsi qu'avec le soutien du groupe d'experts du BASPO, et contient toutes les directives de la Fédération Internationale de Ski (FIS).

Ce concept est élaboré de manière à couvrir les trois phases de l'événement (montage, jours de compétitions et démontage).

La Coupe du monde de ski Crans-Montana réunira les groupes de personnes suivants :

- 1) Athlètes, équipes, FIS = env. 400 personnes
- 2) Comité d'organisation, staff, armée, PCi = env. 570 personnes
- 3) Presse = env. 215 personnes
- 4) Invités (uniquement si la situation le permet) = env. 50 personnes

La Coupe d'Europe de ski Crans-Montana réunira les groupes de personnes suivants :

- 1) Athlètes, équipes, FIS = env. 150 personnes
- 2) Comité d'organisation, staff, armée, PCi = env. 400 personnes
- 3) Presse = env. 50 personnes

Le concept de sécurité COVID-19 a ainsi pour objectif d'assurer la sécurité de toutes ces personnes impliquées dans cet événement.

## 2. Objectifs du Comité d'organisation des courses de ski alpin Crans-Montana

- La santé des athlètes, des collaborateurs, des bénévoles et des médias sur place est la première priorité pour le Comité d'organisation des courses de ski alpin Crans-Montana.
- La Coupe du monde et d'Europe de ski à Crans-Montana agit de manière solidaire et respecte strictement les directives de la Confédération, du canton et des communes : le Comité d'organisation accorde une importance absolue à la lutte contre la COVID-19 et à sa propagation.
- Les processus et règles du concept COVID-19 sont clairs et compréhensibles. Ils donnent aux responsables de compétitions une sécurité dans leur démarche.

## 2.1 Mesures générales et responsabilité individuelle

Les exigences sanitaires en matière de prévention épidémiologique ont été émises par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'Office fédéral du sport (BASPO) et Swiss Olympic, et s'appliquent à toutes les compétitions.

Le concept de protection s'appuie sur la responsabilité individuelle, afin de réduire le risque de transmission d'une infection respiratoire aiguë.

Les principes de base des règles de prévention de la transmission de l'infection sont les suivants :

- Se laver les mains régulièrement avec du savon et de l'eau, ou du désinfectant, pendant au moins 30 secondes ;
- Éviter de toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains ;
- Prévention de toutes les infections virales des voies respiratoires supérieures ;
- Eternuer ou tousser dans le pli du coude ;
- Respecter la distance de sécurité d'au moins 1.5m ;
- Port obligatoire du masque, même si la distance sociale de 1.5m est respectée ;
- Rester à la maison en cas de symptômes de COVID-19 ou de symptômes grippaux ;
- Inscription vivement conseillée sur l'application « SwissCovid » ;
- Inscription obligatoire pour le groupe « ROUGE » dans le Passeport FIS.

Les directives détaillées sont à disposition via les liens suivants :

- [OFSP](#)
- [BASPO](#)
- [Swiss Olympic](#)

# La Confédération renforce les mesures contre le coronavirus

À partir du 29 octobre dans toute la Suisse :



**Interdiction des manifestations et des rassemblements**

10+

Pas plus de 10 personnes pour les réunions de famille et les rencontres entre amis

50+

Pas de manifestations de plus de 50 personnes

15+

Interdiction des rassemblements de plus de 15 personnes dans l'espace public (depuis le 19.10)

Exceptions : assemblées parlementaires et communales, manifestations politiques, récoltes de signatures



**Règles pour la culture et le sport**

Interdiction des activités sportives et culturelles de plus de 15 personnes. Exceptions : entraînements et répétitions pour les moins de 16 ans et les professionnels. Règles plus strictes pour les chorales et les sports de contact.



**Enseignement à distance pour les hautes écoles** (dès 2.11.)



**Fermeture des discothèques et des salles de danse**



**Règles pour les bars et les restaurants**



4 personnes maximum par table



Fermeture de 23 h à 6 h



Obligation de consommer assis et fournir ses coordonnées



**Extension de l'obligation de porter un masque**

Dans les lieux suivants (en plus des transports publics, arrêts et espaces clos accessibles au public) :



Écoles à partir du secondaire II



Travail à l'intérieur (sauf si les distances peuvent être respectées)




Espaces extérieurs des restaurants, magasins, etc., et zones urbaines à forte affluence



Espaces publics si l'on ne peut pas garder ses distances

Exceptions : enfants de moins de 12 ans, personnes avec certificat médical

Attention : règles plus strictes dans certains cantons

 Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
Swiss Confederation

Bundesrat  
Conseil fédéral  
Consiglio federale  
Cussegl federal  
Federal Council

**Ce qui ne change pas :**



Réduire les contacts



Respecter les règles d'hygiène des mains



Travailler à la maison si possible



Respecter les distances

Directives générales pour les manifestations sportives

**Spirit of Sport**



Respecter les règles d'hygiène de l'OFSP



Respecter les distances

signifie maintenant ...



Venir sans symptômes



Activer l'application **SwissCovid** (recommandation de la Confédération)



Saisir les coordonnées (traçage des contacts)



Porter un masque

 **swiss olympic**

Valable dès le 1<sup>er</sup> octobre 2020

### 3. Structure du concept de sécurité

Le concept de protection de la Coupe du monde et d'Europe de ski Crans-Montana est composé des documents suivants :

- Concept de protection
- Annexes de couleur selon le groupe de personne
- Analyse de risque
- Plan de l'aire d'arrivée, avec les zones réparties en fonction des groupes de couleur. Le flux de trafic est géré de manière à ce que les 4 groupes de couleur ne se mélangent pas et que les distances de sécurité soient garanties.
- Liste des personnes accréditées → disponible environ 2 semaines avant l'évènement.

La base du concept de protection, élaboré par Swiss-Ski, le BASPO et tous les organisateurs de Coupe du monde suisses contient :

- Les directives et recommandations de l'OFSP
- Les directives de l'OFSP pour l'organisations d'événements et de grandes manifestations
- Les exigences de la FIS (groupes de personnes et protocoles de tests)
- L'attitude en cas de tests positifs de la COVID-19
- La répartition des responsabilités
- Les annexes suivantes :

Annexe pour le  
groupe de personnes  
« ROUGE »

Annexe pour le  
groupe de personnes  
« BLEU »

Annexe pour le  
groupe de personnes  
« JAUNE »

Annexe pour le  
groupe de personnes  
« VERT »



### 3.1 Annexes selon les groupes de personnes

Les détails sont définis dans les annexes « ROUGE », « BLEU », « JAUNE » et « VERT » transmises par Swiss-Ski et sont adaptés par le Comité d'organisation de Crans-Montana aux conditions locales environ 3 semaines avant l'évènement.

Différents groupes de personnes sont représentés dans ces groupes de couleurs.

Les couleurs correspondent aux groupes de personnes suivants :

<b>Rouge</b>	Toutes les personnes qui voyagent avec la Coupe du monde ou d'Europe, ou qui sont en contact direct avec les équipes. Plus précisément, ce sont les athlètes (y compris les ouvreurs), les entraîneurs, les accompagnants, les servicemen, la FIS.
<b>Bleu</b>	Toutes les personnes actives dans l'organisation sur la piste, dans la zone de départ / arrivée ou à d'autres endroits de la compétition : bénévoles, officiels des courses, PCi, armée, fournisseurs externes.
<b>Jaune</b>	Tous les membres des médias tels que les producteurs, les journalistes, les commentateurs TV et radio, les photographes, les techniciens.
<b>Vert</b>	Toutes les personnes qui assistent à la compétition, à savoir les Invités, VIP et Sponsors.

Les groupes « BLEU » et « JAUNE » sont divisés en sous-groupes de max. 100 personnes. Ces sous-groupes de max. 100 personnes ne se mélangent pas (repas, hébergement,...).

Le groupe « ROUGE » n'est pas soumis à cette règle.

Des brassards sont distribués ainsi :

- Brassards rouges, pour le groupe « ROUGE » :
  - Numérotés de 1 à 400
- Brassards bleus, pour le groupe « BLEU » :
  - Numérotés de 1 à 570
  - A, B, C, D, E, F pour chaque sous-groupe de 100 personnes
- Brassards jaunes, pour le groupe « JAUNE » :
  - Numérotés de 1 à 215
  - A, B, C pour chaque sous-groupe de 100 personnes
- Brassards verts, pour le groupe « VERT » :
  - Numérotés de 1 à 50

Une personne n'appartient qu'à un seul groupe de couleurs, sauf exception, et ne doit pas se mélanger avec des personnes d'autres groupes de couleurs.

Si une personne doit (exceptionnellement) appartenir à 2 groupes de couleur différente, elle obtient les 2 brassards uniquement sur présentation d'un test négatif datant de moins de 72h (test PCR ou test rapide). Cette personne doit porter un masque FFP2.

Aucun spectateur n'est admis dans la zone de départ et la zone d'arrivée. Le responsable sécurité veille à clôturer entièrement ces 2 zones.

Les spectateurs sont néanmoins admis le long de la piste. Ils doivent porter un masque et respecter les mesures d'hygiène et de distanciation. Etant donné qu'il s'agit d'un espace public, ces personnes doivent respecter la règle du nombre de personnes maximum accepté lors d'un rassemblement spontané édictée par le Conseil d'Etat. Le Comité d'organisation s'appuie sur la responsabilité individuelle.

#### **4. Organisation COVID-19 sur le site des compétitions à Crans-Montana**

Seules les personnes en bonne santé, sans symptômes, sont autorisées sur le site des compétitions.

Les symptômes qui font foi sont : fièvre, toux, essoufflement, difficultés respiratoires, perte de goût et odorat.

##### **4.1 Hygiène et mesures de protection**

Les mesures de protection de la Confédération et du Canton du Valais sont appliquées par toutes les personnes présentes.

Des distributeurs de désinfectant sont fournis en suffisance et placés aux endroits stratégiques de passages, en particulier dans toutes les zones de couleur.

Toutes les surfaces de contact sont régulièrement désinfectées.

##### **4.2 Masques de protection**

Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes présentes et durant toutes les compétitions. Il existe des exceptions qui sont définies dans les annexes (en particulier pour les athlètes lors de la compétition).

Le Comité d'organisation prévoit suffisamment de masques en réserve.

##### **4.3 Testing pour la COVID-19**

Seul le groupe de personnes « ROUGE » doit arriver à Crans-Montana avec un test négatif PCR datant de moins de 72h (procédé détaillé dans l'annexe « ROUGE »).

Le Comité d'organisation met à disposition un « Container Testing » avec du personnel qualifié, afin de réaliser des tests sur place. Les résultats des tests sont garantis dans les 24h. Les frais des tests sont à la charge de la personne testée (les tests réalisés sur les bénévoles, membres du Comité et PCistes sont à la charge du Comité d'organisation).

Les tests rapides sont autorisés pour tous les groupes, hors groupe « ROUGE », et doivent être annoncés auprès de l'OFSP (test positif dans les 2h, test négatif dans les 24h).

Le groupe « ROUGE » doit être testé par le test PCR.



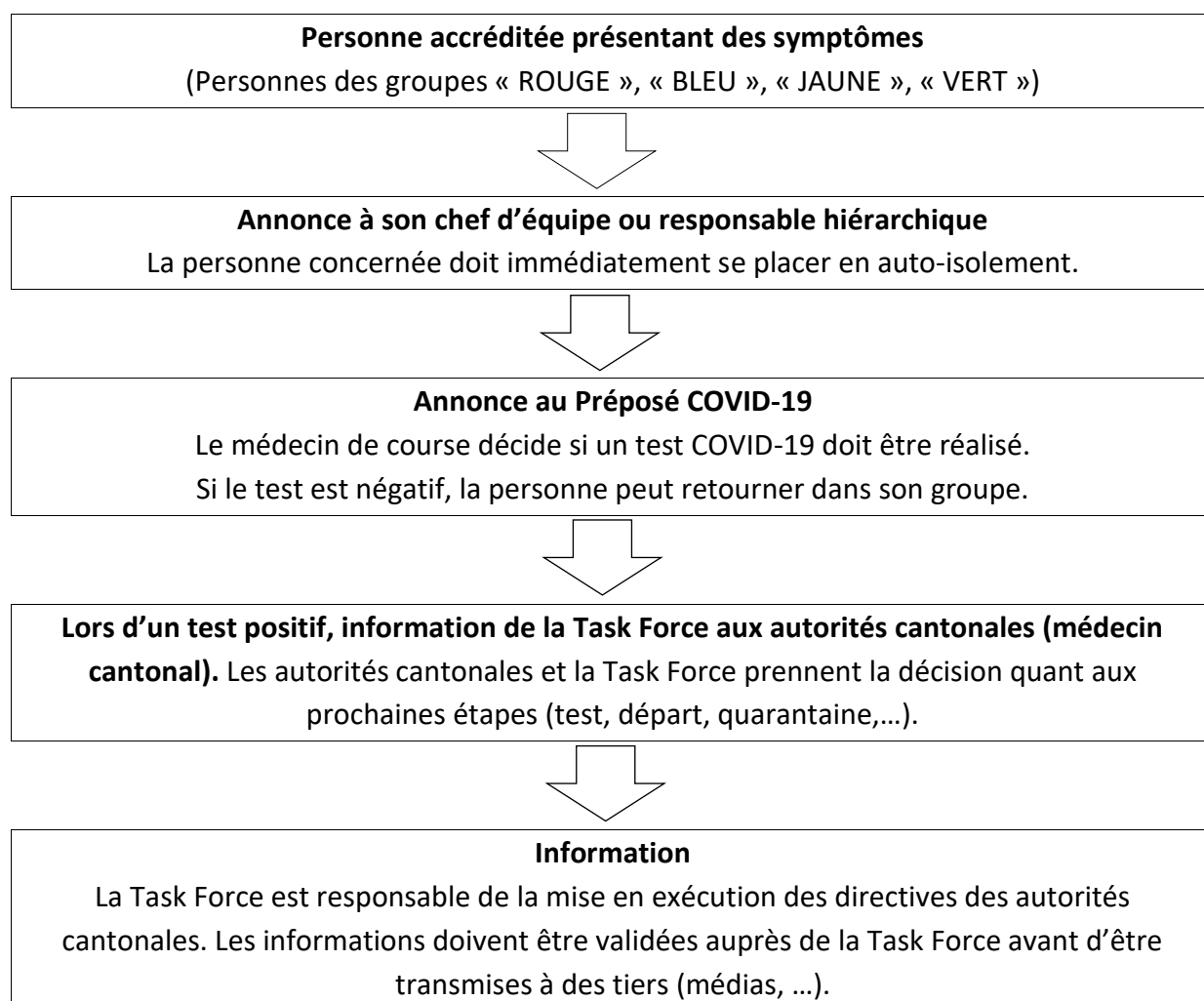
#### 4.4 Traçabilité

Le Comité d'organisation garantit une traçabilité précise des contacts étroits de toutes les personnes accréditées. Un contact étroit est défini comme un contact prolongé (> 15 minutes) ou répété alors que la distance sociale de 1.5m n'est pas respectée sans mesures de protections.

Ce qui suit s'applique à la mise en œuvre de la traçabilité des contacts :

- Les personnes du groupe « ROUGE » arrivent à Crans-Montana avec un passeport FIS à jour. Le passeport FIS contient, entre autres, les informations suivantes : nom, prénom, adresse et numéro de téléphone, dates et résultats des tests, localisations lors des dernières courses, questionnaire de santé. Le préposé COVID-19 peut à tout moment envoyer la liste aux autorités sanitaires.
- Toutes les personnes souhaitant accéder au site de compétitions doivent posséder une accréditation. Ces accréditations ont un code QR personnel, qui est scanné à l'entrée et sortie de chaque zone. Les données (nom, prénom, adresse email et postale, téléphone) sont stockées durant 2 semaines après l'évènement et sont ensuite supprimées. Ces données peuvent être transmises aux autorités sanitaires en cas de besoin.
- Le Comité d'organisation tient à jour, chaque matin, une liste des présences de tous les groupes de personnes.

#### 4.5 Comportement en cas de symptômes



## 4.6 Préposé COVID-19

Le Comité d'organisation a désigné un répondant officiel pour la COVID-19, dont les tâches sont les suivantes :

- Interface avec les autorités communales, cantonales et fédérales ;
- Interlocuteur pour les équipes ;
- Responsable du traçage des contacts et de l'application des conditions cadres en vigueur ;
- Accompagnement des équipes dès l'entrée sur le site des compétitions et prise de contact avec les cadres Swiss-Ski et de la FIS ;

Le préposé COVID-19 est atteignable chaque jour, entre 7h00 et 22h00 par les autorités cantonales, jusqu'à 14 jours au moins après la fin de la manifestation.

Le responsable officiel COVID-19 fait également partie de la Task Force afin que la circulation des informations soit assurée.

### Coordonnées du Préposé COVID-19 :

Dr. Gérald Gremion

[Gerald.Gremion@chuv.ch](mailto:Gerald.Gremion@chuv.ch)

+41 79 644 69 53

## 4.7 Task Force

Un groupe de travail, nommé Task Force, est créé lors de la Coupe du monde uniquement.

Celui-ci se compose des personnes suivantes :

- Préposé COVID-19 du Comité d'organisation : Dr. Gérald Gremion
- Représentante de la FIS : Sarah Fussek
- Représentant de Swiss-Ski : Hannes Hofer
- Représentants du Comité d'organisation : Marius Robyr & Sophie Genoud

Le groupe de travail décide de la marche à suivre et des mesures à prendre si des personnes accréditées présentent des symptômes et sont testées avec un résultat positif pour une infection à la COVID-19.

Une hotline « COVID-19 » est créée et disponible pour tout le monde de 6h00 à 24h00, durant l'évènement.

## 5. Réglementations spécifiques

### 5.1 Accréditations

Chaque personne souhaitant recevoir son accréditation doit signer l'annexe correspondant à son groupe. Si une personne répond « oui » à l'une des questions du Questionnaire de Santé FIS, cette personne doit se soumettre à un test rapide. En attendant le résultat, elle doit se mettre en isolement.

D'autres obligations s'appliquent au groupe « ROUGE », qui sont réglementées dans l'annexe en question, sous « Obligation d'informer et de signaler ».

Le centre d'accréditation se trouve au Centre de Congrès Le Régent. Le port du masque y est obligatoire.

## **5.2 Zone de départ et d'échauffement**

Les zones de départ et d'échauffement sont uniquement réservées aux personnes « ROUGE ». Les accréditations de toutes les personnes sont scannées à l'entrée et à la sortie de la zone. Des distributeurs de désinfectants sont disponibles à l'entrée de la zone. Le port du masque est obligatoire dans toute la zone et pour tout le monde. Les équipes ne sont pas autorisées à se mélanger entre elles. Les rassemblements sont évités grâce à des panneaux d'affichage et à du personnel de sécurité.

## **5.3 Zone mixte**

La zone mixte (= zone d'arrivée réservée aux personnes « ROUGE »), représentée sur le plan d'arrivée, est agrandie par rapport aux années précédentes et accueille les athlètes et leurs accompagnants proches (coach, servicemen,...).

Les accréditations de toutes les personnes sont scannées à l'entrée et à la sortie de la zone. Des distributeurs de désinfectants sont disponibles à l'entrée de la zone. Le port du masque est obligatoire dans toute la zone et pour tout le monde. Les équipes ne sont pas autorisées à se mélanger entre elles. Les rassemblements sont évités grâce à des panneaux d'affichage, à des agents de sécurité et aux messages transmis par le speaker.

## **5.4 Séance des chefs d'équipe**

Le nombre des participants à la séance des chefs d'équipes (TCM) est réduit au minimum, à savoir les représentants de la FIS, du Comité d'organisation et max. 1 représentant par nation (env. 25 personnes). La distance de sécurité est garantie, le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoires. Les surfaces de contacts sont continuellement désinfectées et la salle est régulièrement aérée. Les séances des chefs d'équipe se déroulent dans la grande salle de conférence du Centre de Congrès Le Régent.

## **5.5 Tirage au sort et distribution des dossards**

La cérémonie de tirage au sort et de remise des dossards en public est annulée. Les dossards sont déposés au départ de la piste de cours).

## **5.6 Transport**

Le transport des différents groupes de personnes vers le site de compétition est organisé individuellement. Si les équipes ou les nations ne sont pas en mesure d'organiser leur propre transport, celui-ci est organisé par le Comité d'organisation. Pendant le transport, il n'y a aucun contact ou mélange avec d'autres groupes de personnes. Le port du masque est obligatoire pour le chauffeur et les personnes transportées.

## **5.7 Restauration sur les lieux de compétition**

Un espace de restauration séparé est mis à disposition pour chaque groupe de personnes. Pour le groupe « ROUGE », 2 Team Hospitality sont organisés au sommet des remontées mécaniques : l'une pour les athlètes + max. 2 accompagnants, la seconde pour le reste des accompagnants. Des tables sont attribuées par nation. Il n'y a pas de self-service, les repas sont servis par des professionnels. Les bénévoles font en sorte que le matériel, les boissons et repas sont en place avant que les personnes arrivent. La règle des 4 personnes par table s'applique, ainsi que la distance d'1.5m entre chaque table. Le personnel doit régulièrement désinfecter les zones de surface ainsi que les tables. Les codes QR des personnes sont scannés à l'entrée et à la sortie des Team Hospitality.

## **5.8 Cérémonie de remise des prix**

La cérémonie protocolaire de remise des prix a lieu exclusivement dans la zone d'arrivée. Les participants sont limités aux athlètes et à un représentant de la FIS et du Comité d'organisation.

## **5.9 Centre de presse et conférence de presse**

Le centre de presse est uniquement accessible au groupe de personne « JAUNE », et sur présentation de la carte d'accréditation. Les places de travail sont nominatives et espacées d'au moins 1.5m. Toutes les places sont régulièrement désinfectées, lorsqu'elles sont libres. Seuls les athlètes et les responsables des médias de la FIS et du Comité d'organisation sont admis à la conférence de presse dans le centre de presse. Cette dernière peut être suivie en ligne, via un flux en direct, par les représentants des médias et les autres participants.

## **5.10 Tente ravitaillement Staff**

La tente Staff, représentée sur le plan, permet à tout le staff de se ravitailler. Le personnel est divisé en groupes de 100 personnes et n'est pas autorisé à se mélanger durant les repas. La règle des 4 personnes par table s'applique, ainsi que la distance de 1.5m entre chaque table. La tente peut accueillir 100 personnes assises. Le buffet est protégé par des plexiglas et servi par des professionnels. La distance de 1.5m est assurée dans la file d'attente. Le port du masque est obligatoire pour tout le monde dès l'entrée sous la tente et lors des déplacements. Des professionnels se chargent de désinfecter les tables et surfaces de contact, ainsi que d'aérer régulièrement la tente. Des distributeurs de désinfectants sont installés à l'entrée et à la sortie de la tente. Un plan détaillé de la tente peut être transmis aux autorités sur demande.

### **5.11 Zone Invités**

Le concept de protection de GastroSuisse s'applique.

La tente « Ravitaillement Staff » accueille une cinquantaine de partenaires et sponsors le samedi 23 et le dimanche 24 janvier 2021 (uniquement si les directives du Conseil d'Etat le permettent). Le port du masque est obligatoire lorsque l'Invité rentre sous la tente et se déplace. Il peut l'enlever une fois assis à table. Les accréditations sont scannées à l'entrée et à la sortie de la zone. De plus, un code QR unique est déposé sur chaque table et doit être scanné par tous les Invités. La règle des 4 personnes par table s'applique, ainsi que la distance de 1.5m entre chaque table. Le service est assuré à table, par des professionnels qui respectent à la lettre les directives de GastroSuisse. Les surfaces de contacts sont continuellement désinfectées et la salle est régulièrement aérée.

Un espace ouvert, dans la zone d'arrivée, est réservé aux Invités. Ces derniers scannent leur code à l'entrée et à la sortie de la zone. La distance de 1.5m entre chaque Invité est garanti.

## **6. Installations externes**

Les directives nationales et cantonales sont mises en œuvre lors de l'utilisation d'installations externes, telles que les remontées mécaniques, les hôtels, les salles de sport,...

### **6.1 Hôtels**

Le concept de protection de GastroSuisse s'applique.

Le Comité d'organisation réserve 1 ou plusieurs étages par nation (l'objectif est de ne pas mélanger plusieurs équipes sur le même étage). Les équipes réservent 1 chambre supplémentaire en cas de mise en isolement d'un membre.

Si d'autres personnes (presse, touristes,...) logent dans le même hôtel, ces personnes sont écartées du groupe « ROUGE » afin d'éviter tout contact.

Le Comité d'organisation encourage les hôtels à mettre à disposition des lits simples, séparés, plutôt que des lits doubles, et favorise l'utilisation des escaliers plutôt que l'ascenseur.

L'hôtelier met à disposition des désinfectants dans les chambres.

Le personnel de nettoyage ne doit pas nettoyer les chambres / couloirs lorsque les équipes sont présentes.

Les différentes nations ne sont pas autorisées à se mélanger entre elles pendant les repas. Les autres personnes présentes dans l'hôtel (presse, touristes,...) ne doivent pas manger en même temps que les équipes.

Le point 5.7 est également valable pour la restauration dans les hôtels.

## **6.2 Remontées mécaniques**

Lors de l'utilisation des remontées mécaniques, les réglementations nationales et cantonales de protection ainsi que le concept de protection de l'exploitant de l'installation s'appliquent. Les règles émises par les Remontées Mécaniques Suisses sont garanties.

Lors de l'utilisation des remontées mécaniques, toutes les personnes doivent porter un masque.

Le Comité d'organisation crée des couloirs d'accès pour chaque groupe de personnes, avec systématiquement 1m de distance entre les files d'attente. Les cabines et télésièges sont attribuées en fonction de la couleur des groupes (ne pas mélanger des personnes « ROUGE » avec des personnes « BLEU »).

## **7. Communication**

### **7.1 Information aux Fédérations nationales de ski**

Le Comité d'organisation transmet le concept de sécurité aux Fédérations nationales de ski. Il aide les nations à organiser l'entrée sur le territoire suisse.

### **7.2 Echanges d'informations**

Les échanges d'informations avec les autres organisateurs des Coupes du monde sont très importants. Ils permettent d'acquérir des expériences et d'anticiper d'éventuels problèmes suffisamment tôt.

### **7.3 Diffusion de l'information**

Dans toutes les zones où il risque d'y avoir des regroupements (entrées et sorties de zones,...), des panneaux d'information concernant les consignes de sécurité sont mis en place.

En outre, le speaker rappellera régulièrement les mesures de sécurité.

## 8. Responsabilités

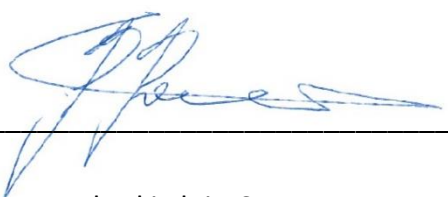
**Tous les participants respectent le concept de protection de manière solidaire et avec un haut degré de responsabilité personnelle !**

La responsabilité de la mise en œuvre et du contrôle des mesures prescrites incombe au Comité d'organisation. Le Préposé COVID-19 est responsable du respect de ces mesures.

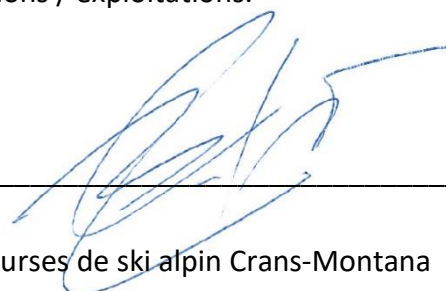
Toutes les personnes présentes doivent signer une déclaration attestant que le concept de protection et l'annexe correspondante ont été lus et compris, avant de recevoir leur accréditation.

Tous les participants à l'événement sont tenus de mettre en œuvre les mesures prescrites de manière cohérente et de signaler immédiatement tout symptôme de maladie au Préposé COVID-19.

Les exploitants d'installations / d'exploitations externes sont responsables des conditions-cadres et des concepts de protection de leurs installations / exploitations.



Courses de ski alpin Crans-Montana  
Préposé COVID-19, Comité d'organisation  
Dr. med. Gérald Gremion  
gerald.Gremion@chuv.ch  
+41 79 644 69 53



Courses de ski alpin Crans-Montana  
Président, Comité d'organisation  
M. Marius Robyr  
marius.robbyr@bluewin.ch  
+41 79 698 81 84

